

AVIS DE RESTRICTION D'UTILISATION

(Article 31.47 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE ...*(i)* (*nom de la circonscription*)

...*(ii)* (*nom de la municipalité*), ce • (*•^e*) jour de • (*mois*) de l'an deux mille trois (2003).

COMPARAÎT :

...*(iii)* [**NOM DU REQUÉRANT**] municipalité ou personne physique ou personne morale légalement constituée, ayant son siège social situé au ...*(iv)* (*adresse*), agissant aux présentes et représentée par ...*(v)* (*nom du représentant*) dûment autorisé par une résolution du conseil d'administration du ...*(vi)* (*date*);

(ci-après le « Comparant »)

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de ...*(i)* d'inscrire sur le registre le présent avis de restriction d'utilisation concernant le terrain désigné ci-après, comportant l'exposé des travaux et ouvrages effectués en vertu du plan de réhabilitation déposé auprès du ministère de l'Environnement le ...*(vii)* (*date*) et approuvé par celui-ci, le ...*(viii)* (*date*) ainsi que les restrictions à l'utilisation du terrain, y compris les charges et obligations en résultant, lesquels travaux, ouvrages et restrictions sont décrits ci-après.

1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant :

- 1.1 Le(s) lot(s) ...*(ix)* du ...*(x)* (*nom du cadastre*), de la circonscription foncière de ...*(i)*; et
- 1.2 portant l'adresse civique ...*(xi)* (*adresse*), dans la ...*(ii)* (*nom de la municipalité*) (Québec) • (*code postal*);

(ci-après « l'Immeuble »)

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

...(xii) (*nom du propriétaire*) est propriétaire de l'Immeuble en vertu d'un titre de propriété publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de ...(i) sous le numéro ...(xiii) et son adresse est ...(xiv).

3. DÉCLARATION PRÉALABLE

Le Comparant a déposé auprès du ministère de l'Environnement le plan de réhabilitation et les documents suivants qui s'y rapportent : ...(xv) (*titre(s), numéro(s) de référence et date(s)*).

L'Immeuble est contaminé tel qu'il appert dans l'(es) étude(s) de caractérisation du terrain suivante(s) ...(xvi) (*titre(s), numéro(s) de référence et date(s)*) et, le cas échéant, dans l'avis de contamination inscrit au bureau de la publicité des droits de la même circonscription foncière sous le numéro ...(xvii);

Le Comparant a déposé auprès du ministère de l'Environnement les rapports d'évaluation des risques toxicologiques et écotoxicologiques ainsi que des impacts sur les eaux souterraines suivants :

...(xviii) (*titre(s), numéro(s) de référence et date(s)*)

4. TRAVAUX ET OUVRAGES RÉSULTANT DU PLAN DE RÉHABILITATION ET RESTRICTIONS À L'UTILISATION DU TERRAIN

Le Comparant déclare et prend les engagements suivants :

4.1 Réalisation des travaux d'excavation et de confinement

Les sols contaminés décrits ci-après ont été excavés et les mesures de confinement suivantes ont été mises en place :

...(xix) (*description des sols*) et

...(xx) (*description des mesures*).

4.2 Réalisation des mesures de contrôle et des travaux de maintenance

Le contrôle des ouvrages et les travaux de maintenance suivants seront réalisés de façon à maintenir les mesures de confinement identifiées ci-dessus :

...(xxi) (*description du contrôle et des travaux*).

4.3 Respect des restrictions de changement d'utilisation

Les restrictions de changement d'utilisation de l'Immeuble suivantes seront respectées :

...(xxii) (*description des restrictions*).

4.4 **Respect des restrictions de remaniement des sols**

Les restrictions de remaniement des sols suivantes seront respectées :

...(xxiii) (*description des restrictions*).

4.5 **Réalisation du suivi environnemental**

Le suivi environnemental suivant sera réalisé de façon à s'assurer de l'efficacité des mesures de confinement mises en place :

...(xxiv) (*description du suivi environnemental*).

5. **MODALITÉS PARTICULIÈRES DE L'AVIS DE RESTRICTION D'UTILISATION**

L'avis de restriction d'utilisation demeure en vigueur tant et aussi longtemps, selon le cas :

5.1 qu'un avis de décontamination inscrit sur le registre contre l'Immeuble, ou partie de celui-ci, ne fait pas mention des restrictions devenues caduques du fait de la décontamination ou;

5.2 qu'un nouvel avis énonçant les modifications au précédent avis de restriction d'utilisation n'est pas inscrit sur le registre contre l'Immeuble, ou partie de celui-ci.

6. **CONSULTATION DU PLAN DE RÉHABILITATION**

Le plan de réhabilitation de l'Immeuble peut être consulté au ...(xxv) (*adresse*).

7. **DISPOSITIONS FINALES**

L'inscription de l'avis rend le plan de réhabilitation opposable aux tiers et tout acquéreur subséquent du terrain est tenu aux charges et obligations qui y sont prévues relativement aux restrictions applicables à son utilisation.

EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT A SIGNÉ

Signature du Comparant :

Par : _____
...(xxvi) (*nom du Comparant*)

Lieu et date

ATTESTATION (xxvii)

Je, soussigné, ...(xxviii), avocat ou notaire, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du **Comparant**;
2. Le document traduit la volonté exprimée par le **Comparant**;
3. Le document est valide quant à sa forme;

Attesté à ...(ii) (*nom de la municipalité*), province de Québec, ce • (•^e) jour de •
(mois) de l'an deux mille trois (2003).

Nom : •

Qualité : Avocat ou notaire

Adresse : ...(xxix)

•, avocat ou notaire

- (i)* Le nom de la circonscription.
- (ii)* Le nom de la municipalité.
- (iii)* Le nom du requérant.
- (iv)* L'adresse du requérant.
- (v)* Le nom du représentant.
- (vi)* La date (jour, mois, année) de la résolution.
- (vii)* La date (jour, mois, année) du dépôt du plan de réhabilitation.
- (viii)* La date (jour, mois, année) d'approbation du plan par le ministère de l'Environnement.
- (ix)* La description cadastrale exacte rencontrant les normes de publication au registre foncier avec mention des dimensions de contour et de superficie. Une description de l'emplacement spécifiquement concerné peut être précisée si l'immeuble appartenant au propriétaire couvre une superficie plus grande que le terrain visé par le projet ou si une partie seulement du terrain est contaminée.
- (x)* Le nom du cadastre.
- (xi)* L'adresse civique de l'immeuble, si disponible.
- (xii)* Le nom du propriétaire de l'immeuble.
- (xiii)* Le numéro d'inscription du titre de propriété.
- (xiv)* L'adresse du propriétaire.
- (xv)* Le titre, le numéro de référence et la date du plan de réhabilitation et des documents qui s'y rapportent.
- (xvi)* Le(s) titre(s), numéro(s) de référence et date(s) de(s) l'étude(s) de caractérisation du terrain.
- (xvii)* Le numéro d'inscription de l'avis de contamination au bureau de la publicité des droits.
- (xviii)* Le titre, le numéro de référence et la date des documents liés aux évaluations des risques.
- (xix)* La description des sols incluant la localisation et les volumes excavés.
- (xx)* La description des mesures de confinement.
- (xxi)* La description du contrôle des ouvrages et les travaux de maintenance nécessaires au maintien des mesures de confinement.
- (xxii)* La description des restrictions de changement d'utilisation de l'immeuble.
- (xxiii)* La description des restrictions de remaniement des sols.
- (xxiv)* La description du suivi environnemental requis pour s'assurer de l'efficacité des mesures de confinement.
- (xxv)* L'adresse où pourra être consulté le plan de réhabilitation.
- (xxvi)* Le nom du Comparant.
- (xxvii)* L'avis de restriction d'utilisation peut aussi être attesté par deux témoins dont un assermenté.
- (xxviii)* Le nom de l'avocat ou du notaire qui atteste la validité du présent avis.
- (xxix)* L'adresse de l'avocat ou du notaire qui atteste l'avis.